

Règlement de manoeuvre de l'Artillerie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'Artillerie : Approuvé le 22 Nov. 1952 sous le n° 10028 EMA/3/EG et le 16 Déc. 1952 sous le n° 7246 EMGFA/Air/ 3/Op.I. : approuvé le 26 Oct. 1956 sous le n° 11955 EMA/3/EG . 3° série . Titre XXV . A, Emploi, L'Artillerie antiaérienne au combat, Les F.T.A. dans la zone de combat. (ART. 408)

Adresse bibliographique : Paris Limoges Nancy : Ch. Lavauzelle et Cie, 1957

Description matérielle : 1 vol. (X-88 p.) : dépl. ; 21 cm

Autre variante du titre : [Emploi.]
[Artillerie antiaérienne au combat.]
[F.T.A. dans la zone de combat. (ART. 408).]

Note sur les index, extrait, citations publiés séparément : Mis à jour avec le modificatif n° 1

Sujet(s) : ART. 408